TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère cl.

CATEGORIE ...C.....

ANNEE 2026

Collectivité / Etablissement public
COMMUNE DE SOLARO

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITÉ	CIVILITÉ - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
1	Giudicelli Vanina	Adj. Administrat. Pal 2ème cl	01/01/2026
2	Santoni Sandrine	Adj. Administ. Pal 2ème cl	01/01/2026

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITÉ, LE
29 AVR. 2026
AU SIÈGE DU C.D.G DE LA F.P.T DE LA HAUTE-CORSE

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Corse
29 AVR. 2026
Courrier arrivé
Gestion des carrières

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvab avant de formuler les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assig dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, **au plus tôt, le** 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.**

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	2	-	2
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	2	-	2

Fait à SOLARO
le 29 Avril 2026

MAIRIE DE SOLARO 20 (Haute-Corse)

L'autorité territoriale
(Nom prénom signature et cachet)

Guy MOULIN-PAOLI
Maire de SOLARO

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE
ADJOINT TECHNIQUE TERR. PAL 2ème Cl
CATEGORIE C
ANNEE 2026

Collectivité / Etablissement public
COMMUNE DE SOLARO

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITE	CIVILITE - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
1	SOLETTI Anthony	Adjoint technique Ter.	01/01/2026

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITÉ, LE
29 AVR. 2026
AU SIÈGE DU C.D.G DE LA F.P.T DE LA HAUTE-CORSE

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Corse
29 AVR. 2026
Courrier arrivé
Gestion des carrières

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvable avant de formuler les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assign dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, **au plus tôt,** le 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve d la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.**

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	—	1	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	—	1	1

Fait à SOLARO
le 29 AVRIL 2026

MAIRIE DE SOLARO 20 (Haute-Corse)

L'autorité territoriale
(Nom prénom signature et cachet)
Guy MOULIN-PAOLI
Maire de SOLARO

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE ADJOINT TECHNIQUE PAL 1er Cl.
CATEGORIE ..C..
ANNEE ..2026

Collectivité / Etablissement public
COMMUNE DE SOLARO

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITE	CIVILITE - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
1	GARCIA Patrick	Adj. Technique Pal 2ème Cl	01/01/2026
2	Giuricelli Christine	Adj. Technique Pal 2ème Cl	01/01/2026
3	PAGLIAZZI Tiziano	Adj. technique Pal. 2ème Cl	01/01/2026

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITÉ, LE 29 AVR. 2026 AU SIÈGE DU C.D.G DE LA F.P.T DE LA HAUTE-CORSE

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Corse
29 AVR. 2026
Courrier arrivé
Gestion des carrières

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvab avant de formuler les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assig dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, **au plus tôt,** le 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.**

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	2	3
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	2	3

Fait à SOLARO
le 29 AVRIL 2026

MAIRIE DE SOLARO 20 (Haute-Corse) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'autorité territoriale
(Nom prénom signature et cachet)

Guy MOULIN-PAGLIA
Maire de SOLARO

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE
ADJOINT ADMINISTRATIF PAL 2cl
CATEGORIE C
ANNEE 2026

Collectivité / Etablissement public
COMMUNE DE SOLARO

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITÉ	CIVILITÉ - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
1	GAMBOTTI Edwige	Adjoint Administratif terr.	01/01/2026

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITÉ, LE 29 AVR. 2026 AU SIÈGE DU C.D.G DE LA F.P.T DE LA HAUTE-CORSE

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Corse
29 AVR. 2026
Courrier arrivé
Gestion des carrières

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvab avant de formuler les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assig dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, au plus tôt, le 1er janvier de l'année en cours **selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.**

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	—	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	—	1

Fait à SOLARO
le 29 AVRIL 2026

MAIRIE DE SOLARO 20 (Haute-Corse)

L'autorité territoriale
(Nom prénom signature et cachet)

Guy MOULIN-PAOLI
Maire de SOLARO

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL
CATEGORIE ....C.....
ANNEE ..2026..

Collectivité / Etablissement public
COMMUNE DE SOLARO

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITE	CIVILITE - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
1	Sisti Jean François	Agent de maîtrise	01/01/2026

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITÉ, LE
29 AVR. 2026
AU SIÈGE DU C.D.G DE LA F.P.T DE LA HAUTE-CORSE

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Corse
29 AVR. 2026
Courrier arrivé
Gestion des carrières

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvab avant de formuler les choix pour l'année en cours.
Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assig dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, au plus tôt, le 1er janvier de l'année en cours selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :
- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	—	1	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	—	1	1

Fait à SOLARO
le 29 Avril 2026

MAIRIE DE SOLARO 20

L'autorité territoriale
(Nom prénom signature et cachet)
Guy MOULIN-PACCI
Maire de SOLARO